



Le Pressoir, Rouby, 46140 Sauzet - [sned.association@gmail.com](mailto:sned.association@gmail.com)  
Association régie par la loi de 1901, déclarée à la Préfecture du Lot le 2 août 2011,  
JO du 31 août 2011

Sauzet, le 16 janvier 2016.

Madame Catherine Ferrier  
Préfète du Lot  
120, rue des Carmes  
46000 Cahors

Madame,

Association locale de défense de l'environnement et du cadre de vie, nous souhaitons attirer votre attention sur notre opposition au projet de construction d'un lotissement sur la Place du Foirail à Sauzet, motivée par les arguments suivants :

- Le refus du permis de construire émanant des services de l'état, du fait de la non conformité du projet avec le PLU de 2008, notamment la « Requalification de la Place du Foirail et des abords », figurant dans les orientations d'aménagement, avec l'objectif de redonner vie à cet espace public patrimonial.
- L'avis défavorable du commissaire enquêteur dans la procédure visant au déclassement de la place publique (parcelle n° 1867) est justifié par des raisons de sécurité, liées au déplacement de l'abribus et à la suppression des emplacements de stationnement. La Place du Foirail est un lieu symbolique qui appartient à l'histoire du village ; de nombreux habitants souhaitent sa réhabilitation. La création d'habitations nouvelles pourrait se réaliser dans le cadre du futur lotissement des Vignasses.

Sans tenir compte des objections ni des avis opposés, madame Saillens, maire de Sauzet, fait procéder à la destruction de constructions appartenant au patrimoine, bâti solide en pierre dont le PLU envisageait la réhabilitation, avant d'avoir reçu les autorisations nécessaires à la réalisation de son projet.

Nous sollicitons donc votre intervention pour que la démolition soit arrêtée, en attendant que le projet soit réexaminé dans le respect de la démocratie, en tenant compte des orientations d'aménagement du PLU de 2008, des différents avis exprimés, en particulier celui du commissaire enquêteur, et de l'intérêt général des habitants.

Nous vous prions de croire, Madame le Préfet, en l'assurance de nos salutations respectueuses

Pour le bureau, la présidente, Madeleine Bourgeade.

Copie à Madame Saillens - Maire de Sauzet